

Et si votre taxe d'apprentissage permettait
aux jeunes de comprendre le monde dans
lequel ils évoluent et d'en être acteurs ?

{ TAXE 2024 D'APPRENTISSAGE }



{ TAXE 2024 D'APPRENTISSAGE }



QU'EST-CE QUE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

La taxe d'apprentissage est un impôt dû par les entreprises, **dédié au développement des formations, de l'orientation et de l'insertion**. Le solde de votre taxe d'apprentissage vous permet d'intégrer notre réseau de partenaires et vous donne la possibilité d'associer votre entreprise à des actions ciblées en faveur de l'avenir professionnel des jeunes.

QUELLES DÉMARCHES ?

A compter de 2023, les sommes dues par les entreprises au titre du solde de la taxe d'apprentissage seront collectées par l'URSSAF et la MSA qui transfèrent à la Caisse des dépôts. La plateforme de répartition du solde de la taxe d'apprentissage SOLTéA, permet désormais aux employeurs de désigner, en une seule démarche, à partir de mai 2023, les établissements destinataires du solde de la taxe d'apprentissage en toute neutralité, transparence et sécurité.

DONNEZ DU SENS À VOTRE CONTRIBUTION



À travers le versement de votre taxe d'apprentissage, vous pouvez soutenir des projets qui permettent aux jeunes de **s'informer**, **d'exercer leurs droits** et de **construire leur parcours professionnel**.

Association loi 1901, la **Maison des Initiatives Jeunesse** par l'intermédiaire du service « **Info-Jeunes** » **Bocage Mayennais** accompagne les jeunes.

Nous mettons à disposition des jeunes une information fiable et gratuite.

Ces informations à jour portent sur plusieurs centres d'intérêts des jeunes : l'orientation, les études, l'emploi, l'alternance, l'accès au droits, le logement, la mobilité internationale, ou encore la santé...

NOS PROJETS D'ACTION 2024



- **Une campagne événementielle "Jobs saisonnier, apprentissage, alternance"** : rencontre entre professionnels et jeunes mercredi 28 février de 17h30 à 19h à St Mars la Futaie et le vendredi 1^{er} mars de 14h à 16h à Gorron (salle omnisports)
- Des **ateliers et ressources** : faire découvrir aux jeunes les perspectives d'orientation qui s'offrent à eux (soirée orientation (mardi 23 janvier de 16h à 19h), ateliers CV, LM,...)
- Des **dispositifs d'un premier engagement** avec des partenaires territoriaux pour répondre aux besoins des jeunes (chantiers citoyens argent de poche, SNU, formation, actions humanitaires, ...),
- Un accompagnement individualisé pour découvrir, **engagement, volontariat, en Europe et à l'international**



La jeunesse est à la fois une période de fragilité et l'époque des choix les plus cruciaux (personnels et professionnels), d'où la nécessité de lui porter une attention toute particulière.

Pensez à la **Maison des Initiatives Jeunesse labellisée Info Jeunes** pour le versement de votre taxe d'apprentissage 2024 !

Merci pour votre confiance !

info-jeunes.fr

VERSEZ VOTRE **TAXE D'APPRENTISSAGE** EN 5 ÉTAPES

1

A partir de fin mai, accédez
à la **plateforme SOLTéA**
(soltea.gouv.fr).

2

Connectez-vous à votre espace
privé en tant « qu'entreprise
assujettie » pour accéder au moteur
de recherche.

3

**Renseigner Info jeunes Bocage
Mayennais** dans la barre de
recherche ou bien info jeunes
Nantes

4

Renseignez le pourcentage de
votre souhait d'affectation vers
l'Info jeunes Bocage Mayennais.

5

À partir de votre déclaration du
solde de la taxe d'apprentissage via
la DSN, l'URSSAF et la Caisse des
dépôts réalisera les virements selon
vos vœux.

